



**UNION EUROPÉENNE**

Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural

**RÉGION  
SUD**

PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



## **Maison de Santé Pluridisciplinaire de Volonne**

### **Rapport d'achèvement du projet – février 2020**

Pour versement de la subvention Europe fond FEADER

Maître d'ouvrage : Commune de Volonne

Maître d'œuvre : société R+4, architectes à Forcalquier.

Permis de construire accepté le 10 mars 2017

Début des travaux : 12 février 2018.

Réception des travaux : 12 mars 2019

La maison de santé offre 11 locaux et deux salles d'attente pour 440 m<sup>2</sup>.

La construction de la maison de santé a débuté au printemps 2018. 17 entreprises, pour la majorité locales, ont été retenues pour le projet.

En septembre 2018, elle était hors d'eau hors d'air. A l'hiver 2018/2019, les artisans du second œuvre (plaquistes, électriciens, plombiers, menuisiers...) ont terminé les aménagements intérieurs.

L'AMO ADRET a veillé au respect du cahier des charges Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) suite à l'obtention du **label argent en phase conception**. Le **label or a été obtenu en phase réalisation et en fonctionnement**. Eco matériaux et conception pour un fonctionnement très performant sur le plan énergétique caractérisent le projet.

La maison de santé est raccordée au réseau de chaleur communal. La mise en service du chauffage a été faite à l'automne 2019, par la régie de chaleur communale.



*Photo 1 : isolation extérieure, avant finitions (novembre 2018)*



*Photo 2 : logo bois des Alpes, certifiant la construction en ossature bois*



*Photo 3 : isolation intérieure (laine de bois) et pare vapeur, étanchéité renforcée (novembre 2018)*

*Photo 4: l'ascenseur, accessibilité PMR garantie (juillet 2019)*



*Photo 5 : salle d'attentes des spécialistes, traitement acoustique et thermique (juin 2019)*



*photo 6 : des locaux eco conçus, sans climatisation mais avec ventilation*



*Photo 7 : des locaux conçus avec les professionnels, adaptés à leurs besoins*

En extérieur, les aménagements de stationnement, espaces verts, gestion paysagère des eaux pluviales sont réalisés. Ces aménagements participent à la qualité globale de l'écoquartier, également **labellisé Quartier Durable Méditerranéen argent**.



*Photo 8 et photo 9 : espèces méditerranéennes des espaces extérieurs, nécessitant peu d'arrosage et faisant référence aux simples (flore médicinale) : lavande, hélichryse, romarin, hysope...*



*Photo 10 : soin des espaces extérieurs arbres, locaux (novembre 2018)*

*Photo 11 : stationnement et noue paysagère, gestion des eaux pluviales reprenant les canaux traditionnels (novembre 2018)*



*Photo 12 : le logo de la maison de santé, rappel de l'ambition ornithologique de l'écoquartier (juin 2019)*



*Photo 13 : "le jardin intime" qui sera dissimulé à la vue par les oliviers de Bohème (juillet 19)*



*Photo 14 : plaque inaugurale (juin 2019)*

En parallèle de la construction du bâtiment et des ses abords, les professionnels de santé, en partenariat avec l'équipe municipale et les agents communaux, ont peaufiné le projet de la Maison de Santé selon le cahier des charges national. Ils ont été accompagnés pour ce faire par la fédération régionale des Maisons de santé (FEMAS) et par l'Agence régionale de Santé. Ils ont travaillé également avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement intérieur de leurs locaux.

Le calcul des loyers et des charges, au plus juste et au plus équitable, permet d'ores et déjà à une vingtaine de professionnels de santé d'intégrer les nouveaux locaux depuis fin mars 2019 :

Médecins (généralistes, urologues), psychologue, psychomotricienne, infirmières et infirmier, podologue, kinésithérapeutes, sage-femme, orthophoniste, diététicienne...

Les loyers perçus par la collectivité permettent d'équilibrer financièrement le projet, tant dans son aspect investissement (remboursement des emprunts pour la part autofinancement en sus des subventions) que dans son aspect fonctionnement (chaleur, eau, entretien).





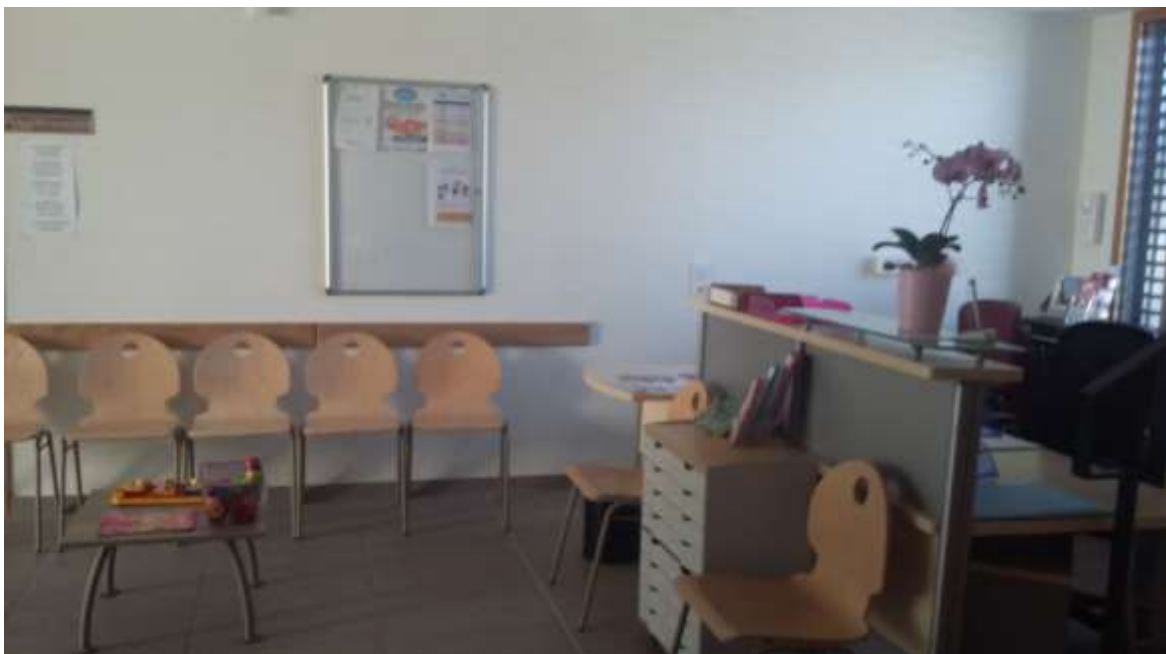
Photo 15 : plaque des professionnels de la Maison de Santé (juin 2019)



Photo 16 : mention des labels BDM : argent en phase conception et or en phase réalisation, encadré dans une création végétale de mousse naturelle (février 2020)



*Photo 17: salle d'attente de l'étage (février 2020)*



*Photo 18 : salle d'attente du rez de chaussée (février 2020)*

## Rapport financier :

Coût global du projet : 1 310 000 € HT

Subventions : 663 640 € HT, soit 50 %

Autofinancement communal : 50 %

	Assiette	Montant	Reçu	A recevoir
Etat DETR 16	1 310 000	200 000	60 000	140 000
Etat FNADT 16	1 310 000	149 000	44 700	104 300
Région SUD-PACA 16	1 310 000	200 000	0	200 000
<b>Europe FEADER 17</b>	<b>432 093</b>	<b>114 000</b>	<b>0</b>	<b>114 640</b>

**L'assiette** retenue pour la subvention FEADER comprend **les lots du second œuvre suivants pour 344 567 € HT :**

- N° 4 doublages, cloisons faux plafonds
- N° 6 menuiseries intérieures
- N° 7 carrelages faïences
- N° 8 sols souples
- N° 10 serrureries métalleries
- N° 12 plomberie sanitaires VMC
- N° 12 bis chauffage
- N° 13 électricité

Et **les missions d'études et de maîtrise d'œuvre postérieures au 13/12/2017 pour 60 806 € HT**

Voir état récapitulatif des dépenses visé par le trésorier payeur général.



Photo 19 : plaque des partenaires techniques et financiers de la Maison de Santé (juin 2019)



Photo 20 : un seul panneau présente l'écoquartier dans toute sa cohérence. Le détail des financements par bâtiment est affiché pour chacun d'eux à l'intérieur.